



## Réunion générale 2015 du RSCD

Florence, 27-29 avril 2015  
Compte rendu de la réunion

Lieu de la réunion: Centro Studi CISL, Via della Piazzuola, 71, 50133 Florence, Italie.

### Premier jour: lundi 27 avril 2015

#### **OUVERTURE DE LA RÉUNION GÉNÉRALE**

Wellington Chibebe, le secrétaire général adjoint de la CSI, préside la séance.

Wellington Chibebe souhaite la bienvenue aux participant(e)s et aux intervenant(e)s. Projection de la vidéo du RSCD.

Richard Kozul-Wright, directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement à la CNUCED, prononce le discours principal sur «*Les défis du développement économique et social au-delà de 2015*».

Selon Richard Kozul-Wright, le programme des ODD est plus ambitieux que celui des OMD; il s'agit d'un programme universel qui s'intègre à 17 objectifs, 169 buts et plusieurs centaines d'indicateurs. En dépit des progrès accomplis, il reste beaucoup à faire pour créer davantage d'emplois et améliorer l'emploi régulier dans les pays en développement. Quant aux pays développés, le déficit d'emploi dû à l'extrême lenteur de la reprise est de loin le problème le plus préoccupant.

Il présente plusieurs scénarios de politique stratégique pour favoriser une croissance et un emploi durables: augmenter les dépenses publiques (principe élémentaire d'une croissance stable de la consommation et de l'investissement privé); améliorer la répartition des revenus; allier la croissance axée sur les salaires à un régime fiscal solide; transformer l'offre et renforcer les liens entre le progrès technologique de l'investissement et le développement des exportations; maîtriser la finance en créant des crédits pour promouvoir des activités de production qui génèrent de l'emploi.

Richard Kozul-Wright précise que l'imposition devrait être une question multilatérale, qui donne un rôle plus important aux Nations Unies, établit une convention internationale contre l'évasion fiscale et la fraude fiscale, élargit et rend obligatoires des initiatives internationales telles que l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives.

Cette présentation est accessible (en anglais) sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/presentation\\_tudcn\\_richard\\_kozul-wright\\_unctad](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/presentation_tudcn_richard_kozul-wright_unctad)

## **MOT DE BIENVENUE**

Maurizio Petriccioli, secrétaire confédéral de la CISL, souhaite la bienvenue aux participant(e)s. Il déclare que la responsabilité du secteur privé devrait être engagée lorsqu'il est présent dans le domaine du développement, et que les OSC et les syndicats devraient jouer un rôle plus important dans la gouvernance mondiale, pour favoriser un développement inclusif et durable. Il ajoute que le RSCD devrait être renforcé, à l'aide des organisations solidaires (comme l'ISCOS).

### **1. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

L'équipe RSCD-CSI et les participant(e)s à la réunion générale se présentent. Une liste de participant(e)s figure en annexe au présent rapport.

L'ordre du jour de la réunion générale est approuvé.

### **2. Approbation du [compte rendu](#) de la dernière réunion du RSCD**

Le compte rendu est approuvé.

### **3. Points essentiels des [manifestations du Congrès de la CSI](#)**

Jan Dereymaeker explique que les conclusions du Congrès de la CSI réaffirment le travail réalisé par le RSCD. Il faudrait développer davantage les réseaux régionaux de développement pour qu'ils puissent s'associer aux efforts mondiaux en faveur des politiques de développement. Jan Dereymaeker rappelle que le Congrès a également mentionné les partenariats syndicaux et la coopération Sud-Sud.

### **4. Gouvernance du RSCD: [compte rendu](#) de la réunion ouverte de coordination**

Diego López González présente l'accord de Sao Paulo, l'activité du groupe directeur du RSCD et des groupes de travail organisés pendant la réunion générale.

## **PARTIE I: COMPTES RENDUS DES PROGRÈS RÉALISÉS**

Jan Dereymaeker, coordinateur sortant du RSCD, préside la séance.

Avant d'ouvrir la discussion sur les comptes rendus des progrès réalisés, Jan Dereymaeker évoque le terrible tremblement de terre survenu au Népal. Le RSCD adresse ses sincères condoléances et fait part de son soutien et de sa solidarité.

### **5. Rapport d'activités du RSCD de mai 2014 à avril 2015**

a) *Activités de plaidoyer, état d'avancement et résultats*

**Programme des Nations Unies pour l'après-2015 et financement du développement**

Matt Simonds (RSCD) présente les dernières activités et annonce qu'il est prématuré d'évaluer les résultats, étant donné que les négociations ne sont pas terminées et que la conférence sur le financement du développement doit avoir lieu à Addis-Abeba en juillet 2015. Au total, 17 objectifs ont été définis, 169 buts et deux indicateurs pour chaque but. Les objectifs sont pratiquement adoptés. Le RSCD étudie la compatibilité entre les objectifs, les moyens financiers et la responsabilisation. Les Nations Unies n'ont pas tendance à encourager la responsabilisation. Il existe toutefois un solide consensus entre l'OCDE et le G77.

L'action relative au financement du développement a débuté en 2000, suivie par Monterrey en 2002, Doha en 2008 et Addis-Abeba en juillet 2015. Parmi les résultats escomptés figure un avant-projet concernant l'OIT. Il est très important de mobiliser les ressources nationales, en cherchant fondamentalement à ne plus compter avant tout sur l'aide publique au développement (APD). Il est beaucoup trop tôt pour commenter les résultats.

Le RSCD a publié deux documents pour expliquer sa position:

- Sur l'après-2015: <http://www.ituc-csi.org/apres2015-position-syndicale?lang=fr>
- Sur le financement du développement: <http://www.ituc-csi.org/fpd3-point-de-vue-syndical?lang=fr>

**Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement/Plateforme des OSC (POED)**

Matt Simonds (RSCD) évoque le processus de l'après-Busan. Le premier point à relever, et le plus important, est l'obtention d'un siège au comité directeur (l'instance dirigeante du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement).

Paola Simonetti (RSCD) décrit les résultats du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED), l'homologue pour les OSC du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Une discussion de haut niveau au sujet de l'approche fondée sur les droits humains (ADH) a été organisée au Mexique. Le communiqué du Mexique sur l'ADH souligne uniquement l'action impliquant les OSC au lieu de l'ensemble de la communauté du développement, mais des intervenant(e)s de haut niveau ont participé à la discussion, notamment un membre du gouvernement finlandais, le ministre danois du Développement, ainsi qu'un représentant de l'OIT. En termes de recherche, le RSCD-CSI a publié avec Eurodad «La responsabilisation des entreprises POUR le développement», avec le soutien du POED.

**OCDE-CAD**

Jan Dereymaeker précise que l'un des résultats du Plan Marshall/OCDE est l'importance donnée aux partenaires sociaux (TUAC et BIAC) et, de ce fait, au dialogue social en tant qu'élément du développement économique. Mais le Comité d'aide au développement (CAD) n'a jamais été approché. Toutefois, depuis 2013, le RSCD a réussi à être reconnu et invité aux réunions du CAD. En octobre 2014, un Forum entre les syndicats et le CAD a été organisé pour la première fois, et les syndicats ont pu faire part de leur position à l'égard du développement économique et social. Nous avons trouvé un terrain d'entente avec certains gouvernements (sur le dialogue social, par exemple). L'UE semble officiellement intéressée par plusieurs points du programme syndical.

Le récapitulatif des conclusions du Forum entre les syndicats et l'OCDE-CAD de 2014 est accessible (en anglais) sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/summary\\_tu-dac\\_forum\\_final\\_logos.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/summary_tu-dac_forum_final_logos.pdf)

## **Politiques de l'UE**

Paola Simonetti explique que les politiques de développement de l'UE suivent le programme général mondial (après-2015, ODD, financement du développement). La Commission européenne a publié deux communications, qui soutiennent toutes les deux les partenariats public-privé et les mécanismes alliant le public et le privé. Le RSCD a publié plusieurs documents qui critiquent la position de la Commission européenne. Les dernières conclusions du Conseil européen sont plus progressistes que le texte de la Commission. Le Conseil définit plus clairement que la Commission le rôle des entreprises dans «la mise en œuvre des directives et des principes internationalement reconnus en ce qui concerne le comportement des entreprises». Dans une communication de la Commission sur l'après-2015, le dialogue social n'est pas mentionné, ce que le RSCD a également critiqué.

Le RSCD observe attentivement le programme du Parlement européen, notamment deux rapports importants concernant: 1) le cadre mondial en 2014 – dans lequel nous avons trouvé des références intéressantes et des éclaircissements sur les messages que nous voulions entendre, tels que la lutte contre les inégalités, les socles de protection sociale, les règles juridiquement contraignantes pour les entreprises et le soutien à la TTF; 2) l'opinion du Parlement européen à l'égard du financement du développement, qui a donné lieu à 291 amendements. Pour l'instant, le RSCD a réussi à soutenir le dialogue social et les normes relatives aux droits humains et à l'environnement dans le contexte du secteur privé et du financement du développement.

Quant au Forum politique sur le développement, tous les documents expliquant la position du RSCD ont servi lors de notre participation à cette manifestation. En 2014, le premier forum politique régional sur le développement s'est tenu à Lima. Marita González (CGT, Argentine) s'est exprimée à cette occasion. En mars 2015, à Bruxelles, le financement du développement était l'un des thèmes prioritaires. L'OIT/ACTRAV a participé à cette réunion et Claude Akpokavie a pris la parole lors d'un débat public. Le RSCD a demandé que le dialogue social fasse partie intégrante du programme du financement du développement.

Au niveau du Comité économique et social européen (CESE), Juan Mendoza (ISCOD-UGT), Martin Siecker (FNV) et Paola Simonetti (RSCD) sont intervenus lors d'une conférence du CESE pour appeler les acteurs économiques et sociaux à participer à la coopération au développement.

*b) Partenariats syndicaux, état d'avancement et résultats*

**Mise en œuvre du Profil syndical de l'efficacité du développement (TUDEP) et de l'Évaluation des capacités organisationnelles (ECO)**

Diego López González explique qu'il faut revoir et adapter l'outil TUDEP, et qu'il faut simplifier les questions pour le rendre plus facile à utiliser. C'est un outil bien conçu, mais il doit être adapté à différents contextes. Même s'il semble complexe, le RSCD estime qu'il est compréhensible et qu'il peut être utile. Le RSCD a constaté que certaines organisations utilisaient le TUDEP pour réaliser leurs évaluations. Notre intention est de faciliter l'utilisation et l'application de cet outil.

En ce qui concerne l'ECO, Diego López González précise qu'il existe jusqu'à dix outils d'évaluation ECO. Nous devons adopter une position commune pour prendre en compte les besoins des syndicats. En janvier 2015, le RSCD a commencé à recenser les méthodes utilisées par les syndicats. Lors d'un séminaire sur l'ECO en mars 2015, nous avons travaillé sur les capacités spécifiques que les syndicats doivent développer. Nous poursuivrons notre travail au sein du Groupe de travail, dans le but d'établir des directives communes vis-à-vis de l'ECO.

Pour de plus amples informations sur le TUDEP: <http://www.ituc-csi.org/profil-syndical-de-l-efficacite-du,10523?lang=fr>

Documents de référence sur le séminaire de l'ECO en 2015 (en anglais): <http://www.ituc-csi.org/documents-from-the-meeting-15909>

*c) Dernières nouvelles des membres du RSCD: tendances et évolutions des stratégies de développement nationales et régionales sur les syndicats en tant qu'acteurs du développement (avril 2014-avril 2015)*

Jan Dereymaeker explique la logique du questionnaire distribué aux membres du RSCD avant la réunion générale. Les remarques suivantes ressortent des réponses:

- Les changements en matière d'APD ont une incidence sur les politiques. Le secteur privé est gagnant dans la plupart des cas. De nombreux commentaires intéressants ont été formulés.
- La baisse des ressources est l'une des principales préoccupations. Les organisations subissent une forte pression pour suivre les choix géographiques imposés par les donateurs.
- Parmi les instances qui fixent les politiques ou qui prennent des décisions susceptibles d'influencer le plus les gouvernements nationaux, l'OCDE arrive au premier plan et l'UE au deuxième.
- Quant à la participation des gouvernements aux changements et à la capacité de les influencer, 100% des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'étaient pas consultées de manière systématique pour prendre des décisions concertées et que, lorsqu'elles étaient consultées, il n'y avait pas de caractère contraignant, même lorsque la politique concernait l'ensemble de la société civile.

- Au sujet des priorités pour l'avenir, la question du secteur privé dans le développement semble être une préoccupation essentielle, de même que la nécessité d'améliorer la visibilité des résultats du RSCD et de les recenser.

## Régions

Giulia Massobrio présente les activités de la CSA en 2014-2015. Ces informations sont accessibles (en anglais) sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pptx/giulia\\_rscd\\_tuca\\_plan\\_de\\_accion\\_2014\\_y\\_2015-16.pptx](http://www.ituc-csi.org/IMG/pptx/giulia_rscd_tuca_plan_de_accion_2014_y_2015-16.pptx)

Haridasan Parayarikkal présente les activités de la CSI Asie-Pacifique (CSI-AP) en 2014-2015. Un atelier du RSCD a été organisé en Asie. Dans la région Asie-Pacifique, la plupart des activités sont entreprises par des membres individuels. Une série d'activités sur l'économie informelle a été mise en place. Un programme annuel de formation sur le rôle de dirigeant est organisé en collaboration avec l'agence de coopération japonaise.

Nadia Shabana présente les activités de la Confédération syndicale arabe (CSI-AR) en 2014-2015. Le premier congrès de la CSI-AR a lieu en octobre 2014. Cette structure a été instaurée après la demande de création d'un organisme suite au printemps arabe. Les syndicats agissent. Un réseau des femmes a été mis en place avant la CSI-AR. Le Réseau de la jeunesse arabe a également été créé pour échanger sur les difficultés et les expériences fructueuses et pour sensibiliser les jeunes sur le travail décent. La CSI-AR est active sur les réseaux sociaux et publie des bulletins d'information.

Kwabena Nyarko Otoo (TUC, Ghana) présente les activités de la CSI Afrique (CSI-AF) en 2014-2015. Il dénonce la croissance sans emplois que connaît actuellement le continent africain. Il plaide en faveur d'une diversification de l'économie.

## Organisations nationales

Bandula Kothalawala (TUC, Royaume-Uni) indique que le Royaume-Uni doit désormais consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'APD. Les nations en développement doivent être en mesure de privilégier leurs priorités de développement indépendamment des apports de l'APD.

Rosiver Pavan (CUT, Brésil) fait part de sa préoccupation à l'égard du nouveau gouvernement brésilien, qui affaiblit l'influence des syndicats. C'est un mauvais modèle qui pourrait s'exporter à l'ensemble de l'Amérique latine.

## 6. Enquête du RSCD sur l'évaluation interne: présentation pour le travail en groupe

### Groupes de travail: évaluation des avancées réalisées et des résultats

Diego López González présente les questions à discuter en groupes de travail:

1. Priorités du RSCD: étaient-elles ou sont-elles pertinentes/adaptées? Que manque-t-il?

2. Quelle valeur ajoutée la participation au RSCD apporte-t-elle?
3. Résultats du RSCD: Avons-nous atteint les objectifs escomptés? Y a-t-il des opportunités que nous n'avons pas saisies?
4. Quels outils de communication et d'information utilisés/distribués par le RSCD vous ont été le plus utiles?

### **Rapports en plénière des groupes de travail**

Le groupe anglophone 2 est, dans l'ensemble, satisfait des priorités et des activités du RSCD.

Le groupe anglophone 1 est, dans l'ensemble, satisfait mais fait part de sa préoccupation à l'égard de la cohérence entre le RSCD et la CSI. Il apprécie les efforts de communication.

Le groupe hispano-lusophone signale une avancée qualitative considérable en ce qui concerne les activités de plaider sur l'après-2015 et le financement du développement, ainsi que sur la formation, la visibilité et le TUDEP. Ce groupe suggère une coordination plus soutenue avec les services de la CSI.

Le groupe francophone souhaiterait davantage d'interdépendance entre le travail du RSCD et la CSI. Pour ce groupe, le secteur privé dans le développement est une priorité. Par ailleurs, il estime que la traduction des documents pourrait être améliorée.

### **Conclusions du premier jour**

Le RSCD et ses travaux ont franchi un pas qualitatif au cours de la dernière période:

- Le RSCD est une bonne plateforme d'échange d'information et de discussion sur les politiques.
- Nous avons obtenu des succès majeurs dans le domaine du plaider (tels que la reconnaissance des syndicats au sein du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement; le forum syndicats/CAD et notre action) et avons influencé les positions de l'UE et de l'ONU.
- Nous avons été en mesure de consolider ou d'initier des réseaux régionaux de développement et des plans d'action.
- Nos travaux actuels sur les outils tels que le TUDEP et l'évaluation des capacités organisationnelles sont reconnus.
- Les outils de communication ont été améliorés, en particulier les communications de deux pages, le bulletin d'information du RSCD et les médias sociaux.

Nous avons pris note des aspects à améliorer concernant les outils de communication (traductions, page web, numérotation des documents notamment) et autres éléments et remarquons l'absence des FSI qui étaient invitées. Nous continuerons d'encourager leur participation et espérons que les membres du réseau pourront également y contribuer.

### **Deuxième jour: mardi 28 avril 2015**

## **PARTIE II: PRIORITÉS ET STRATÉGIES POUR LE FUTUR**

Alison Tate, directrice de la politique économique et sociale et des relations extérieures de la CSI, préside la séance.

Barbara Adams, présidente du Forum politique mondial, présente «*Les tendances actuelles et les scénarios futurs sur les processus post-2015 et le financement du développement : stratégies d'engagement des OSC*».

Elle indique que 2015 offre des possibilités déterminantes de changer l'avenir, qu'il s'agisse de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en juillet à Addis-Abeba, du Sommet des Nations Unies sur les ODD ou de la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris en décembre. Elle précise que ce programme est ambitieux mais que l'amélioration de la qualité de vie et la protection de la planète méritent au moins cela. Les acteurs concernés doivent travailler ensemble pour générer les ressources financières nécessaires et atteindre l'objectif de transformation auquel aspirent les ODD.

Barbara Adams fait part de la prolifération des partenariats formés par les Nations Unies entre les secteurs public et privé, ainsi que des partenariats pluripartites pour promouvoir les objectifs de développement. L'ouverture au secteur des entreprises s'est généralisée à l'ensemble du système des Nations Unies, ce qui produit des centaines de «partenariats» divers. Il en résulte une longue liste d'entreprises qui ont conclu des partenariats et/ou des alliances avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ou par l'intermédiaire de ce bureau.

Elle ajoute, comme l'a déclaré la Banque mondiale, que les partenariats public-privé (PPP) ne sont pas une panacée. Ils sont généralement considérés comme plus coûteux que le financement totalement public parce que les frais liés à l'emprunt sont plus élevés dans le secteur privé, de même que les frais de transaction en général. Comme l'a souligné l'OCDE, il est peu probable que les PPP fonctionnent bien dans les pays moins développés.

Barbara Adams explique que, dans les pays qui ont une faible capacité de réglementation, le secteur privé est plus présent et le gouvernement a peu de contrôle sur la qualité et le coût des services dispensés. Le rôle vital du gouvernement pour protéger l'intérêt public est fortement diminué.

L'intégralité de la présentation de Barbara Adams est accessible sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/presentation\\_barbara\\_adams\\_tudcn](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/presentation_barbara_adams_tudcn)

### **7. Prochaines étapes et messages des syndicats sur les Objectifs de développement durable (après-2015) et sur le financement du développement (Conférence d'Addis-Abeba)**



Matt Simonds détaille les difficultés que vont rencontrer les syndicats au cours des mois à venir, à commencer par essayer d'instaurer une forme de responsabilisation. Nous devons trouver des manières de renforcer mutuellement les ODD et le financement du développement. Le RSCD va organiser un séminaire à New York en collaboration avec les personnes chargées de codiriger ces deux processus. Après cela, trois ou quatre semaines de négociations auront lieu. Il y a plus d'enjeu à Addis-Abeba en ce moment que dans le programme de l'après-2015 qui est déjà pratiquement établi. Pour l'après-2015, le plus important sera le suivi, le contrôle et les indicateurs. Nous devons concentrer nos efforts actuels sur le financement du développement.

Cette intervention est suivie d'une séance de questions-réponses et d'un débat sur les alliances de la société civile, les questions d'ordre budgétaire, la diligence raisonnable, et le rôle du secteur public.

#### **Conclusions sur l'après-2015 et le financement du développement**

- Nous devons énoncer les objectifs spécifiques des agendas du financement du développement et de l'après-2015 sur la base de notre position syndicale.
- Nous devons définir les indicateurs liés aux ODD.
- Suite à l'adoption du cadre de l'après-2015, nous réfléchissons à notre participation à sa mise en œuvre.

#### **8. Axes de travail stratégiques pour les activités de plaidoyer en 2015-2016**

Giulia Massobrio, responsable politique de la coopération au développement et de la gestion des projets à la Confédération syndicale des Amériques (CSA), préside la séance.

#### **Dialogue social dans les partenariats de développement**

Jan Dereymaeker explique le lien existant entre le dialogue social et le développement. Sans dialogue social, nous encourageons les politiques néolibérales. La responsabilisation doit être présente au niveau de l'entreprise et au niveau national. Nous devrions être capables de discuter de la manière de transformer les économies à l'aide du dialogue social, notamment de la transition de l'économie informelle à l'économie régulière. Nous avons défini les questions principales pour mieux centrer la recherche et ainsi entreprendre une action plus éclairée.

Le document de référence sur cette discussion (en anglais) est disponible sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/docx/social\\_dialogue\\_in\\_development\\_florence.docx](http://www.ituc-csi.org/IMG/docx/social_dialogue_in_development_florence.docx)

#### **Conclusions sur le dialogue social**

- Le dialogue social dans le développement et le secteur privé dans le développement ont été approuvés en tant qu'axes de travail stratégiques de l'action du RSCD pour l'année à venir.
- Une étude sera réalisée et contribuera à apaiser les préoccupations soulevées au sujet de la pertinence du dialogue social dans le développement.

#### **Responsabilité du secteur privé dans le développement**

Paola Simonetti fait le point sur le séminaire de Barcelone. La position politique des syndicats a contribué de manière significative au travail des Nations Unies, de l'OCDE-CAD et de l'UE, et a permis d'enrichir les débats en cours. L'étude réalisée par Eurodad avec le soutien du POED recense la responsabilisation des entreprises et les normes, et fixe des critères spécifiques pour les donateurs lorsque le secteur privé est encouragé à prendre part au développement. Le respect de ces critères devrait aller de pair avec la participation du secteur privé. Cela peut paraître évident, mais ce n'est pas toujours le cas.

La CSA participe à un projet du même ordre. Nous espérons que d'autres régions en feront autant. La promotion de ces projets au niveau des Nations Unies et de l'OCDE-CAD est une priorité. Une solution pourrait être de suivre la voie de la recherche, par exemple en présentant un rapport annuel sur le travail décent dans les politiques de coopération au développement.

L'étude réalisée par le RSCD-CSI et Eurodad, «La responsabilisation des entreprises POUR le développement», est accessible sur <http://www.ituc-csi.org/business-accountability-FR?lang=fr>

#### **Conclusions sur la responsabilité du secteur privé dans le développement**

- Des activités de recherche et de plaidoyer seront menées à cet égard. Les organisations nationales des pays développés et en développement devraient jouer un rôle de chef de file dans ce processus.
- Nous élaborerons un rapport permanent de suivi du respect des ODD et du travail décent par le secteur privé (nom provisoire: *TUDCN Watch*).

#### **Autres priorités**

Farida Bena (POED) évoque le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement et le POED. Le Partenariat de Busan se rapporte au lien entre Busan et le financement du développement. Le POED observe les évolutions qui ont eu lieu depuis Busan, en collaboration avec les syndicats. Il ne s'agit pas d'une aide au développement traditionnelle mais de formes de coopération au développement moins tangibles. Nous avons désormais besoin d'un système de surveillance. À Busan, il a été décidé que tous les acteurs syndicaux se réuniraient, en s'appuyant sur dix indicateurs mondiaux. La deuxième série d'activités de surveillance est sur le point de commencer. Brian Tomlinson réalise un travail formidable, mais les OSC doivent l'aider à rassembler des éléments de preuve pour faciliter ses démarches auprès des donateurs. Le POED a mis en place un groupe de travail pour seconder Bryan; Diego est la personne à contacter.

Matt Simonds précise que les syndicats, en tant que participants au comité directeur, ont présenté un candidat pour le processus de surveillance, le chercheur de KU Leuven, Huib Huyse. Cette proposition n'a pas été retenue.

#### **Groupes de travail et discussion en plénière**

Le groupe de travail hispano-lusophone approuve les priorités proposées. Il suggère de donner de la visibilité à la résistance que manifeste une large partie de la société civile contre le rôle croissant du secteur privé dans le développement. Il estime que les réalisations du programme de l'après-2015 devraient faire l'objet d'un suivi.

Le groupe de travail anglophone 1 approuve les priorités proposées, recommande de continuer d'informer sur le secteur privé et demande des efforts plus systématiques à l'égard de la coopération Sud-Sud.

Le groupe de travail francophone ajoute que la recherche sur le secteur privé dans le développement ne devrait pas être une fin en soi. Les syndicats devraient militer pour mettre fin aux PPP auxquels participent des entreprises qui dirigent leurs opérations depuis les paradis fiscaux.

D'après le groupe de travail anglophone 2, le dialogue social est absent du discours sur la coopération au développement: opportunité pour le mouvement syndical d'aborder certains domaines fondamentaux du programme des ODD grâce au dialogue social. La coopération au développement impliquant le secteur privé doit intégrer le dialogue social.

Jan Dereymaeker rappelle que l'objectif est d'apporter des idées. Il s'agit, bien entendu, d'un programme de l'OIT, mais il est important d'intégrer l'OIT dans ces espaces parce qu'elle est absente de la discussion spécifique sur les politiques et les stratégies de développement. Par conséquent, nous devons tenir compte du travail de l'OIT dans ces programmes et encourager sa participation; nous ne voulons pas créer de nouvelle institution ni de nouveau réseau, mais plutôt un groupe de pression pour influencer les différents domaines concernés.

Paola Simonetti ajoute que le RSCD doit apporter des preuves empiriques qui reposent sur des études de cas pour fournir des arguments sur le secteur privé dans le développement.

#### **Conclusions sur les autres priorités**

- Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement/POED: Nous poursuivrons le suivi des indicateurs concernant les syndicats, à savoir ceux sur l'environnement favorable et le secteur privé.
- Coopération Sud-Sud et triangulaire: Nous devons approfondir notre action sur cette question et soutenir la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine dans ce domaine.
- Nous assurerons la cohérence au sein du mouvement syndical (sur les questions telles que l'environnement et le changement climatique, les chaînes commerciales et d'approvisionnement, les droits syndicaux et la justice fiscale).
- Des discussions doivent être menées sur l'APD et le soutien officiel total au développement : le RSCD examinera les messages syndicaux sur cette question. Nous actualiserons nos travaux sur les systèmes de soutien des donateurs aux syndicats.

#### **9. Travaux stratégiques sur les partenariats et les initiatives communes pour 2015-2016**

Sigrid Bergfeldt, LO-TCO, Suède, préside la séance.

## **Promotion de l'application de l'outil TUDEP**

Diego López González rappelle les principes de l'efficacité du développement: appropriation démocratique, autonomie, partenariat, transparence, responsabilité, cohérence, inclusion et égalité, pérennité. Le TUDEP est un outil destiné à mettre en œuvre ces principes; il est utilisé pour évaluer et améliorer les organisations syndicales. Pour l'instant, les réactions sur cet outil sont positives et nous souhaitons étendre son utilisation. Nous organiserons un séminaire en Amérique latine à ce sujet pour lui donner davantage de visibilité.

Maresa Le Roux (CGSLB-ACLVB, Belgique) fait un exposé sur les efforts de coopération avec le COSATU (Afrique du Sud) à l'aide du TUDEP. Elle précise qu'il est important d'identifier les disparités entre les différentes organisations.

Le TUDEP devient un outil en dehors du cadre logique et constitue un atout pour les deux parties. Le temps consacré à cet outil est un facteur fondamental. L'exposé est disponible (en anglais) sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pptx/presentatie\\_cgslb\\_tudep\\_april\\_2015.pptx](http://www.ituc-csi.org/IMG/pptx/presentatie_cgslb_tudep_april_2015.pptx)

Veerle Lens (ACV-CSC, Belgique) présente un rapport sur l'utilisation du TUDEP. Elle indique qu'il est utile d'adapter la terminologie aux organisations qui utilisent cet outil.

## **Évaluation des capacités organisationnelles (ECO)**

Diego López González signale que, pour étudier les capacités organisationnelles, nous devrions analyser les diverses catégories d'organisations et leur pérennité. Il existe au moins dix outils différents pour évaluer les capacités organisationnelles. Il est important d'établir une liste des principales capacités des organisations. Les méthodes utilisées pour réaliser ces évaluations reposent sur certains principes, contextes et modèles, qui intègrent le TUDEP.

Le programme de travail de l'ECO est accessible (en anglais) sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/docx/oca\\_work\\_plan.docx](http://www.ituc-csi.org/IMG/docx/oca_work_plan.docx)

Diego López González présente les questions posées aux groupes de travail:

À propos de la mise en œuvre et de la promotion du TUDEP:

- Les organisations utilisent-elles le TUDEP? Si ce n'est pas le cas, pour quelle raison?
- Comment promouvoir la mise en œuvre des principes syndicaux de l'efficacité du développement et l'utilisation du TUDEP?

À propos de l'évaluation des capacités organisationnelles:

- Y a-t-il d'autres éléments à prendre en compte pour évaluer les capacités des organisations syndicales?

## **Groupes de travail et discussion en plénière**

Le groupe hispano-lusophone précise que les organisations n'utilisent pas le TUDEP parce qu'elles n'ont pas la capacité de l'utiliser. Cet outil devrait également tenir compte des changements qui s'opèrent au niveau du contexte politique, économique et social.

Les groupes anglophones 1 et 2 expliquent que 5 organisations sur 15 utilisent cet outil, qui favorise la cohérence et rapproche les organisations bénéficiaires et les organisations donatrices.

Le groupe francophone déclare que le TUDEP n'est pas utilisé très fréquemment. En ce qui concerne l'ECO, la pérennité est liée à la capacité de l'organisation de rester autonome d'un point de vue national.

#### **Conclusions sur les partenariats**

- À propos de l'évaluation des capacités organisationnelles: nous poursuivrons notre action dans ce domaine afin de rédiger des lignes directrices fin 2015 au plus tard.
- À propos du TUDEP: nous continuerons de le promouvoir comme outil d'amélioration de la qualité de la coopération syndicale au sein des programmes de solidarité internationale. Nous tiendrons compte des commentaires relatifs au TUDEP en vue de l'évaluation de l'outil en 2016.

#### **Présentation des résultats de l'enquête adressée aux membres du RSCD**

Gemma Arpaia, ISCOS, Italie, préside la séance.

Jan Dereymaeker présente les résultats de l'enquête adressée aux membres du RSCD. La plupart des personnes interrogées soulignent la tendance préoccupante aux réductions budgétaires, ce qui entraîne une baisse de l'APD. À mesure que l'APD se développe, le rôle des syndicats diminue en tant qu'acteurs du développement. Les personnes qui ont répondu à l'enquête demandent par ailleurs des résultats plus visibles, plus de travail sur le secteur privé dans le développement, plus de travail sur les partenariats et plus d'attention vis-à-vis des accords commerciaux, de la dette extérieure et de la coopération Sud-Sud.

#### **10. Soutien des donateurs aux niveaux national et régional concernant les syndicats en tant qu'acteurs du développement: difficultés et actions à venir**

Diego López González et Joan Lanfranco présentent la brochure du RSCD qui sera publiée prochainement sur les syndicats en tant qu'acteurs de l'éducation au développement et de la sensibilisation. Les syndicats ne sont pas perçus comme des acteurs essentiels de l'éducation au développement. Nous devons expliquer le travail de notre réseau et explorer diverses options pour les programmes d'éducation au développement, par exemple en proposant moins de programmes, mais des programmes plus complets. Joan donne des indications sur la brochure que nous diffuserons pour faire connaître le travail des syndicats dans ce domaine.

#### **Conclusions sur l'éducation au développement et la sensibilisation (DEAR)**

- Nous œuvrerons au renforcement du rôle des syndicats en tant qu'acteurs DEAR en accroissant la visibilité des syndicats dans le domaine de l'éducation au développement et de la sensibilisation. A cet égard, nous réaliserons et publierons une brochure présentant les syndicats comme acteurs DEAR et saisirons les occasions de participer aux espaces DEAR, en particulier au niveau de l'UE.

## Troisième jour: mercredi 29 avril 2015

### **PARTIE III: PLAN D'ACTION POUR 2015-2016**

Wellington Chibebe, secrétaire général adjoint de la CSI, préside la séance.

#### **11. Futures perspectives des réseaux régionaux de développement**

##### **CSA**

Giulia Massobrio présente le programme relatif à la coopération pour le prochain Congrès de la CSA. Les principaux objectifs sont la recherche, le renforcement des capacités et la communication.

##### **CSI Afrique**

Kwabena Nyarko Otoo (TUC, Ghana) dénonce la croissance sans emplois que connaît le continent africain. Il plaide en faveur d'une diversification de l'économie.

##### **CSI Asie-Pacifique**

Paola Simonetti informe les participant(e)s qu'il n'y a pas de rapport pour l'Asie. La CSI-AP aura un programme de travail plus régulier à partir de maintenant, l'objectif étant que la CSI-AP adopte lors de son congrès une résolution qui approuve le travail du RSCD.

#### **Groupe de travail sur les politiques de développement de l'UE et les activités de plaidoyer**

Paola Simonetti annonce que le RSCD participera à trois débats publics dans le cadre des Journées européennes du développement 2015 et que l'un de ces débats sera organisé en collaboration avec le RSCD et le Bureau de l'OIT à Bruxelles, au sujet du dialogue social en faveur du développement (OIT). Paola interviendra lors d'un débat public sur les partenariats pluripartites, organisé par le POED.

Le RSCD travaille avec le Parlement européen pour promouvoir le travail décent à l'échelle mondiale. Nous envisageons de rencontrer le nouveau commissaire européen au développement pour valoriser le dialogue social dans la politique de développement de l'UE.

#### **12. Stratégie de communication du RSCD**

Joan Lanfranco présente une stratégie de communication du RSCD totalement modifiée pour 2015-2016. Il décrit les principes essentiels de la communication et de l'information du RSCD: information, travail en réseau, solidarité, transparence, multilinguisme, diffusion, planification, intégration, coordination, responsabilité et évaluation, inclusion.

Il décrit les différents circuits de communication du RSCD et suggère certaines améliorations. Il préconise en outre la création d'un nouveau Groupe de travail sur la communication et l'information.

### **13. Programme de travail 2015-2016**

Paola Simonetti présente le programme de travail et les activités du RSCD planifiées pour 2015-2016. Voir les diapositives 125-128 de la présentation générale de la réunion: [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn\\_gm\\_general\\_presentation\\_final.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn_gm_general_presentation_final.pdf).

Elle précise que le RSCD présentera une demande lors du prochain appel à propositions de l'UE pour obtenir une subvention afin d'assurer la continuité du RSCD et des réseaux régionaux de développement.

### **Évaluation de la réunion générale et conclusions finales**

Yaovi Beleki (Adrien) Akouete, CSI Afrique, préside la séance.

Gemma Arpaia (ISCOS, Italie) et Giulia Massobrio (CSA, Brésil) lisent les conclusions finales de la réunion générale du RSCD pour 2015 (le texte intégral figure en Annexe II du présent rapport):

#### *Après-2015*

- Nous devons énoncer les objectifs spécifiques des agendas du financement du développement et de l'après-2015 sur la base de notre position syndicale.
- Nous devons définir les indicateurs liés aux ODD.
- Suite à l'adoption du cadre de l'après 2015, nous réfléchissons à notre participation à sa mise en œuvre.

#### *Dialogue social dans la coopération au développement*

- Le dialogue social dans le développement et le secteur privé dans le développement ont été approuvés en tant qu'axes de travail stratégiques de l'action du RSCD pour l'année à venir.
- Une étude sera réalisée et contribuera à apaiser les préoccupations soulevées au sujet de la pertinence du dialogue social dans le développement.

#### *Secteur privé dans le développement*

- Des activités de recherche et de plaidoyer seront menées à cet égard. Les organisations nationales des pays développés et en développement devraient jouer un rôle de chef de file dans ce processus.
- Nous élaborerons un rapport permanent de suivi du respect des ODD et du travail décent par le secteur privé (nom provisoire: *TUDCN Watch*).

#### *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement/Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED)*

- Nous poursuivrons le suivi des indicateurs concernant les syndicats, à savoir ceux sur l'environnement favorable et le secteur privé.

#### *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire*

- Nous devons approfondir notre action sur cette question et soutenir la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine dans ce domaine.

#### *Éducation au développement et sensibilisation (DEAR)*

- Nous œuvrerons au renforcement du rôle des syndicats en tant qu'acteurs DEAR en accroissant la visibilité des syndicats dans le domaine de l'éducation au développement et de la sensibilisation. À cet égard, nous réaliserons et publierons une brochure présentant les syndicats comme acteurs DEAR et saisissons les occasions de participer aux espaces DEAR, en particulier au niveau de l'UE.

#### *Partenariats*

- À propos de l'évaluation des capacités organisationnelles: nous poursuivrons notre action dans ce domaine afin de rédiger des lignes directrices fin 2015 au plus tard.
- À propos du TUDEP: nous continuerons de le promouvoir comme outil d'amélioration de la qualité de la coopération syndicale au sein des programmes de solidarité internationale. Nous tiendrons compte des commentaires relatifs au TUDEP en vue de l'évaluation de l'outil en 2016.

#### *Autres priorités*

- Nous assurerons la cohérence au sein du mouvement syndical (sur les questions telles que l'environnement et le changement climatique, les chaînes commerciales et d'approvisionnement, les droits syndicaux et la justice fiscale).
- Des discussions doivent être menées sur l'APD et le soutien officiel total au développement : le RSCD examinera les messages syndicaux sur cette question. Nous actualiserons nos travaux sur les systèmes de soutien des donateurs aux syndicats.

Eduard Parsaulian Marpaung (KSBSI, Indonésie) lit une déclaration de solidarité du RSCD avec les citoyen(ne)s népalais victimes du tremblement de terre du 25 avril 2015 (annexe V).

Cette déclaration est accessible sur [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn\\_statement\\_of\\_solidarity\\_with\\_the\\_people\\_of\\_nepal.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn_statement_of_solidarity_with_the_people_of_nepal.pdf)

**Fin de la réunion générale du RSCD**

\*\*\*



## Annexe I: Suggestions du groupe de travail

### Premier jour: évaluation du RSCD pour 2014-2015

Questions à discuter:

1. Priorités du RSCD: étaient-elles ou sont-elles pertinentes/adaptées? Que manque-t-il?
2. Quelle valeur ajoutée la participation au RSCD apporte-t-elle?
3. Résultats du RSCD: Avons-nous atteint les objectifs escomptés? Y a-t-il des opportunités que nous n'avons pas saisies?
4. Quels outils de communication et d'information utilisés/distribués par le RSCD vous ont été le plus utiles?

Groupe anglophone 2:

- 1: Les priorités sont pertinentes, mais il y a un manque de coopération Sud-Sud, d'activités de plaidoyer au niveau national et d'éducation au développement. Il faudrait mettre davantage l'accent sur la syndicalisation et la participation des pays du Sud.
- 2: Collaboration avec d'autres acteurs et entre nous.
- 3: Le travail décent est un processus en cours; il est encore possible d'apporter des améliorations, en particulier au niveau du dialogue social.
- 4: Le bulletin d'information est intéressant; nous apprécions notamment la nouvelle page Facebook et le fait que les documents politiques soient publiés sur le site Internet.

Groupe anglophone 1:

- 1: Les priorités sont pertinentes, mais la constitution du RSCD et la relation avec la CSI nous préoccupent. Le RSCD est un réseau qui doit être renforcé aux niveaux régional et national. Le manque de participation des FSI est également constaté.
- 2: La valeur ajoutée réside dans le partage des bonnes pratiques concernant le développement international, le renforcement des capacités et l'outil TUDEP.
- 3: Les FSI devraient participer davantage.
- 4: La base de données des activités joue un rôle important; il est appréciable d'avoir un site Internet à jour et d'avoir Twitter et Facebook. Il faut apporter régulièrement des informations et il serait souhaitable que le bulletin d'information ait un lien au format PDF; nous sommes très satisfaits des versions résumées des documents sur la position du RSCD.

Groupe hispano-lusophone:

- 1 & 2: Nous notons une avancée qualitative considérable en ce qui concerne les activités de plaidoyer sur l'après-2015 et le financement du développement, ainsi que sur la formation, la visibilité et le TUDEP.
- 3: Les Nations Unies sont éloignées des organisations nationales. Le RSCD est absent du programme de la COP21. Il faudrait un travail plus important sur les droits humains. Il n'y a pas de coordination avec d'autres services de la CSI. Les régions devraient être plus soutenues. Il faudrait davantage de communication entre les dimensions nationale, régionale et mondiale.

- 4: Le RSCD pourrait s'inspirer de l'exemple de l'enseignement à distance instauré par la CSA.

#### Groupe francophone:

- 1: Il faudrait plus d'interdépendance entre le travail du RSCD et la CSI.
- 2: Les documents du RSCD sont utiles pour les campagnes nationales. Il faudrait que les pays en développement soient mieux représentés. Les donateurs ne devraient-ils pas participer aux réunions du RSCD?
- 3: Les documents sur la position du RSCD devraient comporter des explications et des instructions. Le secteur privé dans le développement est une priorité.
- 4: Tous les documents sur l'après-2015 et la recherche sur la responsabilisation des entreprises POUR le développement ont été très utiles, de même que le TUDEP, en particulier pour les nouveaux venus. Le bulletin d'information permet d'être rapidement renseigné sur les activités du RSCD. Nous avons trois critiques: le délai et la qualité des traductions, la nécessité de numérotter les documents sur la position du RSCD, et l'importance de préciser s'il s'agit d'un document public ou interne.

#### **Deuxième jour: stratégie et priorités pour 2015-2016**

#### Groupe de travail hispano-lusophone:

- Dialogue social: élaborer un plan d'action pour le dialogue social avec les gouvernements nationaux; prévoir des actions liées au dialogue social dans le contexte de l'après-2015; renforcer les organes tripartites au niveau national; participer aux instances de dialogue social telles que le Comité économique et social européen.
- Secteur privé dans le développement: rester informé sur les accords commerciaux; travailler avec les FSI sur des études de cas; créer des alliances avec la société civile; donner de la visibilité à la résistance que manifeste une large partie de la société civile contre le rôle croissant du secteur privé dans le développement.
- Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement: créer des structures pour accroître la participation de la société civile à la coopération au développement.
- Autres priorités: agir en faveur d'une coopération transformatrice plutôt que palliative; échanger davantage avec les services de la CSI; observer les résultats du programme de l'après-2015.

#### Groupe de travail anglophone 1:

- Renforcer le rôle de l'OIT et la promotion du dialogue social
- Mettre l'accent sur la promotion du dialogue social aux niveaux national et régional
- Le L20 a un rôle à jouer; nous devrions travailler au sein du L20
- Continuer d'informer sur le secteur privé
- Concentrer les efforts sur la coopération Sud-Sud

#### Groupe de travail francophone:

- Créer un espace d'échange pour promouvoir l'importance du dialogue social dans le développement. Les FSI devraient participer davantage. Il faut faire pression en faveur de la ratification de la Convention n°144.
- À propos du secteur privé dans le développement: la recherche sur le secteur privé dans le développement ne devrait pas être une fin en soi. Les syndicats devraient militer pour la fin des PPP auxquels participent des entreprises qui dirigent leurs opérations depuis les paradis fiscaux. Les banques d'investissement devraient accorder des prêts en échange du respect des normes de l'OIT. Il devrait y avoir un traité contraignant pour les entreprises multinationales. Le secteur privé est-il donateur ou bénéficiaire? Il faut accorder plus d'attention à la dynamique de l'OIT en ce qui concerne l'investissement privé.
- POED: établir un lien entre l'OIT et la procédure de définition des indicateurs.
- Autres priorités: accords de libre-échange, environnement, droits humains, travail avec les institutions nationales.

#### Groupe de travail anglophone 2:

- L'ordre du jour de la réunion générale est trop dense.
- Le dialogue social est absent du discours sur la coopération au développement: opportunité pour le mouvement syndical d'aborder certains domaines fondamentaux du programme des ODD grâce au dialogue social.
- Il faut favoriser le dialogue social dans tous les pays, mais il faut donner une définition claire du dialogue social à l'échelle internationale: quels acteurs, quels objectifs, dans quels domaines. Ce groupe est favorable à un document sur cette question.
- Secteur privé: les instruments de responsabilisation des entreprises existent mais ils ne sont pas efficaces, par exemple au niveau des points de contact nationaux des multinationales – pourquoi ne pas créer un système international de règlement des différends pour la responsabilisation des entreprises, ou un traité international sur les multinationales dans le contexte du Conseil des droits de l'homme.
- Plans d'action nationaux sur le commerce et les droits humains: il faut définir la diligence raisonnable, instaurer des mécanismes de recours et de sanction.
- La réglementation nationale et son application doivent être renforcées, en particulier dans les pays en développement.
- La coopération au développement impliquant le secteur privé doit intégrer le dialogue social (la marque «Africa» en est un exemple).
- Autres priorités: accords commerciaux – ODD adoptés dans un autre univers; il faut être plus vigilant à l'égard de la protection sociale.

#### **Deuxième jour: ECO et TUDEP**

##### Questions posées aux groupes de travail:

##### À propos de la mise en œuvre et de la promotion du TUDEP:

- Les organisations utilisent-elles le TUDEP? Si ce n'est pas le cas, pour quelle raison?

- Comment promouvoir la mise en œuvre des principes syndicaux de l'efficacité du développement et l'utilisation du TUDEP?

À propos de l'évaluation des capacités organisationnelles:

- Y a-t-il d'autres éléments à prendre en compte pour évaluer les capacités des organisations syndicales?

Groupe hispano-lusophone:

- Analyse portant plus sur le manque d'utilisation que sur l'efficacité de l'outil.
- Les organisations n'utilisent pas le TUDEP parce qu'elles n'ont pas la capacité de l'utiliser.
- Les bénéficiaires de l'outil et les personnes qui exécutent les programmes subissent davantage de pression pour utiliser l'outil.
- L'outil est trop bureaucratique et pas assez axé sur les résultats.
- Il devrait également tenir compte des changements qui s'opèrent au niveau du contexte politique, économique et social.

Groupes anglophones 1 et 2:

- Cinq organisations sur 15 utilisent cet outil; il favorise la cohérence et rapproche les organisations bénéficiaires et les organisations donatrices.
- Les autres organisations n'utilisent pas l'outil soit parce qu'elles ne le connaissent pas, soit parce qu'il représente une obligation/charge supplémentaire imposée aux organisations partenaires du Sud, soit parce qu'il s'agit d'un outil syndical (qui n'est pas utilisé lorsqu'il y a d'autres types de partenaires).
- Il faut saisir les occasions qu'offrent les réunions régionales de promotion de l'outil et les réunions de formation.
- Les questions listées dans l'ECO semblent englober tous les problèmes. Est-ce un outil applicable à l'économie informelle? (Besoin en premier lieu de modèles, de politiques, de capacités élémentaires et de partenariats).

Groupe francophone:

- le TUDEP n'est pas utilisé très fréquemment, en raison de la structure du financement, ou parce qu'il n'est pas demandé par les donateurs eux-mêmes, essentiellement pour les petits projets, et non les projets de grande ampleur ou des projets pluriannuels qui rendent le TUDEP trop lourd; la question de l'appropriation peut être un peu superficielle et difficile à recommander pour améliorer la visibilité de l'outil.
- En ce qui concerne l'ECO, la pérennité est liée à la capacité de l'organisation de rester autonome d'un point de vue national. La pérennité requiert l'autonomie financière.

## Annexe II: Conclusions de la réunion générale 2015 du RSCD



### Conclusions de la réunion générale 2015 du RSCD *Centro Studi Nazionale CISL, Florence, 27-29 avril 2014*

#### À PROPOS DE L'ÉVALUATION DU RSCD

Le RSCD et ses travaux ont franchi un pas qualitatif au cours de la dernière période:

- Le RSCD est une bonne plateforme d'échange d'information et de discussion sur les politiques.
- Nous avons obtenu des succès majeurs dans le domaine du plaidoyer (tels que la reconnaissance des syndicats au sein du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement; le forum syndicats /CAD et notre action) et avons influencé les positions de l'UE et de l'ONU.
- Nous avons été en mesure de consolider ou d'initier des réseaux régionaux de développement et des plans d'action.
- Nos travaux actuels sur les outils tels que le TUDEP et l'évaluation des capacités organisationnelles sont reconnus.
- Les outils de communication ont été améliorés, en particulier les communications de deux pages, le bulletin d'information du RSCD et les médias sociaux.

Nous avons pris note des aspects à améliorer concernant les outils de communication (traductions, page web, numérotation des documents notamment) et autres éléments et remarquons l'absence des FSI qui étaient invitées. Nous continuerons d'encourager leur participation et espérons que les membres du réseau pourront également y contribuer.

#### VIS-À-VIS DES AXES DE TRAVAIL ET DES PRIORITÉS

##### *Après-2015*

- Nous devons énoncer les objectifs spécifiques des agendas du financement du développement et de l'après-2015 sur la base de notre position syndicale.
- Nous devons définir les indicateurs liés aux ODD.
- Suite à l'adoption du cadre de l'après 2015, nous réfléchissons à notre participation à sa mise en œuvre.

##### *Dialogue social dans la coopération au développement*

- Le dialogue social dans le développement et le secteur privé dans le développement ont été approuvés en tant qu'axes de travail stratégiques de l'action du RSCD pour l'année à venir.
- Une étude sera réalisée et contribuera à apaiser les préoccupations soulevées au sujet de la pertinence du dialogue social dans le développement.

#### *Secteur privé dans le développement*

- Des activités de recherche et de plaidoyer seront menées à cet égard. Les organisations nationales des pays développés et en développement devraient jouer un rôle de chef de file dans ce processus.
- Nous élaborerons un rapport permanent de suivi du respect des ODD et du travail décent par le secteur privé (nom provisoire: *TUDCN Watch*)

#### *Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement/POED*

- Nous poursuivrons le suivi des indicateurs concernant les syndicats, à savoir ceux sur l'environnement favorable et le secteur privé.

#### *Coopération Sud-Sud et triangulaire*

- Nous devons approfondir notre action sur cette question et soutenir la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine dans ce domaine.

#### *Éducation au développement et sensibilisation (DEAR)*

- Nous œuvrerons au renforcement du rôle des syndicats en tant qu'acteurs DEAR en accroissant la visibilité des syndicats dans le domaine de l'éducation au développement et de la sensibilisation. À cet égard, nous réaliserons et publierons une brochure présentant les syndicats comme acteurs DEAR et saisirons les occasions de participer aux espaces DEAR, en particulier au niveau de l'UE.

#### *Partenariats*

- À propos de l'évaluation des capacités organisationnelles: nous poursuivrons notre action dans ce domaine afin de rédiger des lignes directrices fin 2015 au plus tard.
- À propos du TUDEP: nous continuerons de le promouvoir comme outil d'amélioration de la qualité de la coopération syndicale au sein des programmes de solidarité internationale. Nous tiendrons compte des commentaires relatifs au TUDEP en vue de l'évaluation de l'outil en 2016.

#### *Autres priorités*

- Nous assurerons la cohérence au sein du mouvement syndical (sur les questions telles que l'environnement et le changement climatique, les chaînes commerciales et d'approvisionnement, les droits syndicaux et la justice fiscale)
- Des discussions doivent être menées sur l'APD et le soutien officiel total au développement : le RSCD examinera les messages syndicaux sur cette question. Nous actualiserons nos travaux sur les systèmes de soutien des donateurs aux syndicats.

### Annexe III: Liste des participant(e)s à la réunion générale du RSCD

Pays	Organisation	Prénom	Nom
<b>Europe</b>			
CES	CES	Daniele	Basso
Espagne	ISCOD	Juan	Mendoza
Espagne	ELA	Saioa	Igeregi
Espagne	USO-SOTERMUN	Santiago	González
Espagne	CC.OO	Felix Antonio	Ovejero Torres
Italie	CGIL	Sergio	Bassoli
Italie	ISCOS	Gemma	Arpaia
Pays-Bas	FNV Mondiaal	Dian	Van Unen
Pays-Bas	CNV Internationaal	Marie José	Alting von Geusau
Royaume-Uni	TUC	Bandula	Kothalawala
Belgique	CGSLB-ACLVB	Maresa	Le Roux
Belgique	ACV-CSC	Veerle	Lens
Belgique	FGTB	Thierry	Aerts
Danemark	LO/FTF	Mads	Bugge Madsen
Danemark	LO/FTF	Ida	Dalgaard Steffensen
France	CGT	Marie-Christine	Naillod
France	CFDT	Frédérique	Lellouche
France	FO	Marjorie	Alexandre
Chypre	DEOK	Mary	Vasilakka
Allemagne	DGB Bildungswerk BUND	Jens	Martens
Allemagne	FES	Mirko	Herberg
Norvège	LO	Nina	MJØBERG
Norvège	LO	Toril	Grini
Suède	LO-TCO	Sigrid	Bergfeldt
Finlande	SASK	Janne	Ronkainen
<b>Amérique du Nord</b>			
Canada	CSN	Nathalie	Guay
États-Unis	Solidarity Center	Fay	Lyle

<b>Afrique</b>			
Togo	CSI Afrique	Yaovi Beleki	Akouete
Ghana	TUC	Kwabena	Nyarko Otoo
Tanzanie	EATUC	Caroline Khamati	Mugala
Botswana	SATUCC	Paliani	Chinguwo
Afrique du Sud	COSATU	Zanele	Matebula
RDC	UNTC	Modeste Amédée	Ndongal Nsibu
<b>Amérique latine</b>			
Brésil	CSA	Giulia	Massobrio
Chili	CUT	Etiel Dagoberto	Moraga Contreras
Argentine	CGT	Maria del Carmen	González
Brésil	CUT	Rosiver	Pavan
Costa Rica	CMTC	Jhonatan	Monge
<b>Asie</b>			
Singapour	ITUC-AP	Haridasan	Parayarikkal
Indonésie	KSPI	Bambang	Surjono
Indonésie	KSBSI	Eduard	Parsaulian Marpaung
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>			
Jordanie	ATUC	Nadia	Shabana
<b>Intervenant(e)s</b>			
	CNUCED	Richard	Kozul-Wright
	Forum politique mondial	Barbara	Adams
	POED	Farida	Tchaitchian Bena



## Annexe V: Déclaration de solidarité du RSCD avec le peuple népalais et les affiliées népalaises de la CSI



### Déclaration de solidarité du RSCD avec le peuple népalais et les affiliées népalaises de la CSI

- Le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD), réuni à Florence dans le cadre de sa réunion générale 2015, exprime son soutien et sa solidarité avec le peuple du Népal et l'affiliée népalaise de la CSI après l'effroyable tremblement de terre survenu samedi 25 avril 2015.
- Ce tremblement de terre a causé la mort de 5000 personnes et son bilan définitif pourrait dépasser 10.000 victimes.
- Le RSCD plaide pour la mise en place de secours rapides et efficaces pour les personnes affectées et appelle la communauté internationale à aider le Népal dans la reconstruction du pays.
- Le RSCD encourage les syndicats du monde entier à contribuer, avec les moyens à leur disposition, à reconstruire le Népal et à venir en aide au peuple népalais.

Florence, le 29 avril 2015